

Remplacement du pont Seibert à Paris

Entre l'île Seguin et Meudon sur la rive gauche de la Seine (FR)

Etudes d'exécution - vérification de la structure métallique en service et en cours de construction



Maître d'ouvrage
SPL Val de Seine Aménagement

Architectes
RCR Architectes & Agence AEI
Spaces

Coût des travaux
29,5 Mio € htva dont 13 Mio €
pour la charpente métallique

Etudes
2019 - 2022

Réalisation
2019 - 2022

OA



Cet ouvrage métallique de 2200t remplace l'ouvrage construit en 1931 par l'entreprise Seibert et démolí en 2018 à la suite de dégradations structurelles importantes.

Il est constitué de deux travées, la première en bowstring enjambe la Seine sur 100 m environ, tandis que la seconde d'une longueur de 50 m, permet le franchissement de la RD7.

Le tablier, qui présente une largeur variable de 13 à 25 m, est essentiellement réservé aux piétons et aux mobilités douces et accueille également une ligne de bus à haut niveau de services. Ce franchissement est un trait d'union entre Meudon et l'île Seguin, il permet désormais aux habitants l'accès à l'est de l'île où un centre d'art contemporain est en cours de construction.

Le bureau Greisch a réalisé, pour Baudin Chateaufort, les études d'exécution de la structure métallique, en ce compris la vérification de la stabilité de l'ouvrage durant les opérations de construction et de mise en place de la structure.

